



Date d'impression 01-juin-2011

Date de révision 01-juin-2011

Numéro de révision 2

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom commun	SERIES 436 PART A
Code du produit	F436-5021A
Nom commercial	PERMA-SHIELD FR GRAY
Classe de produit	PEINTURE ÉPOXY - POLYAMINE MODIFIÉE
Fabricant	Tnemec Company, Inc. 6800 Trajet D'entreprise, Kansas-City, MO 64120-1372
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	800 535-5053 (INFOTRAC) - SERVICE DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES DE TNE MEC : 816 474-3400

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Aperçu des urgences

#### DANGER

PROVOQUE BRÛLURES DE LA PEAU ET DES YEUX.  
NOCIF OU FATAL EN CAS D'INGESTION.  
NOCIF EN CAS D'INHALATION.  
PEUVENT A AFFECTER LE CERVEAU OU LE SYSTEME NERVEUX ET PROVOQUER DES ETOURDISSEMENTS, UNE MIGRAINE OU DES NAUSEES.  
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES RESPIRATOIRES.  
PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE; LES EFFETS PEUVENT ÊTRE PERMANENTS.

#### Effets potentiels sur la santé

**Voies majeures d'exposition** Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau.

#### Effets aigus

**Yeux**

Provoque des brûlures.

**Peau**

Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Inhalation**

Irritant pour les voies respiratoires. La silice cristallisée (quartz) peut causer silicose, une fibrose (cicatrice) des poumons. La silicose peut être progressive; elle peut causer l'invalidité et le décès.

**Ingestion**

Peut être nocif par ingestion.

#### Effets chroniques

AVIS: Les études ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. L'emploi abusif intentionnel consistant à concentrer et à inhaler le contenu peut être nocif ou fatal. Risque cancérigène. Contient silice cristalline qui peuvent provoquer le cancer. (Le risque de cancer dépend du degré et de la durée d'exposition.)

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

**Conditions médicales aggravées** Système nerveux central. Troubles rénaux. Troubles hépatiques. Troubles cutanés. Troubles respiratoires.

**Effets interactifs** La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

**Effets potentiels sur l'environnement** Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

**Effets sur l'organe-cible** Sang, Système nerveux central, Système vasculaire central (SVC), Yeux, Reins, Foie, Poumons, Cavités nasales, Prostate, Appareil respiratoire, Peau

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### Composants dangereux

Composant	No. CAS	% en poids
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	13463-67-7	10 - 30
MODIFIED POLYAMINE		10 - 30
FURFURYL ALCOHOL	98-00-0	10 - 30
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	14808-60-7	10 - 30
BENZYL ALCOHOL	100-51-6	10 - 30
M-XYLENEDIAMINE	1477-55-0	5 - 10
SILICON DIOXIDE/ALUMINUM OXIDE	66402-68-4	1 - 5
FIBROUS GLASS	65997-17-3	1 - 5
AMORPHOUS SILICA	7631-86-9	1 - 5
AMORPHOUS SILICA	7631-86-9	1 - 5
ALUMINUM OXIDES	1344-28-1	1 - 5
PHENOL (SKIN)	108-95-2	1 - 5
EPOXY RESIN (LER)	25036-25-3	1 - 5
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	14808-60-7	0.1 - 1

### 4. PREMIERS SOINS

**Contact avec les yeux:** Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes.

**Contact avec la peau:** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

**Ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement.

**Inhalation:** Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Indice d'inflammabilité** Des matières combustibles.

**Moyen d'extinction approprié** Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat Un contact avec l'eau peut provoquer une déflagration. Utilisation: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) - Mousse - Poudre chimique d'extinction

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone, hydrocarbures. Ammoniaque.

#### Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Peut engendrer une augmentation de la chaleur et de la pression dans des récipients fermés. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol. La distance de retour de flamme peut être considérable.

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

<b>Précautions individuelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnelle. Enlever toute source d'inflammation.
<b>Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales.
<b>Autres informations</b>	Sans objet

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

**Manipulation**

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique. Porter des gants/des vêtements de protection. Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

**Entreposage**

Empêcher l'accumulation de vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes pour produire des courants d'air.

**8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Directives au sujet de l'exposition**

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	TLV-TWA pour le Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	OEL au Mexique (TWA)
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA	: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA (total dust) : 15 mg/m <sup>3</sup> TWA (total dust)	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWAEV (total dust, containing no asbestos and less than 1% crystalline silica)	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA (total dust)	: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Ti) : 20 mg/m <sup>3</sup> STEL (as Ti)
FURFURYL ALCOHOL	: 10 ppm TWA Skin : 15 ppm STEL	: 10 ppm TWA; 40 mg/m <sup>3</sup> TWA : 15 ppm STEL; 60 mg/m <sup>3</sup> STEL Skin : 50 ppm TWA; 200 mg/m <sup>3</sup> TWA	TWA: 10 ppm TWAEV; 40 mg/m <sup>3</sup> TWAEV STEL: 15 ppm STEV; 60 mg/m <sup>3</sup> STEV Skin	TWA: 10 ppm TWA STEL: 15 ppm STEL Skin	: 10 ppm TWA; 40 mg/m <sup>3</sup> TWA : 15 ppm STEL; 60 mg/m <sup>3</sup> STEL
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	: 0.025 mg/m <sup>3</sup> TWA (respirable fraction)	: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA (respirable dust)	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWAEV (respirable dust)	TWA: 0.10 mg/m <sup>3</sup> TWA (designated substance regulation, respirable)	: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA (respirable fraction)
M-XYLENEDIAMINE	Skin : 0.1 mg/m <sup>3</sup> Ceiling	Skin : 0.1 mg/m <sup>3</sup> Ceiling	Ceiling: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Ceiling Skin	CEV: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Ceiling Skin	: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Peak
SILICON DIOXIDE/ALUMINUM OXIDE	: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Zr) : 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Mn)		TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWAEV (as Zr) STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> STEV (as Zr)	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Zr) TWA: 0.5 fibre/cm <sup>3</sup> TWA (length>5 microns, aspect ratio>= 3.1, respirable) TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Mn) STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> STEL (as Zr)	: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Zr) : 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Mn) : 10 mg/m <sup>3</sup> STEL (as Zr)

FIBROUS GLASS	: 1 fiber/cm <sup>3</sup> TWA (respirable fibers: length >5 µm, aspect ratio >=3:1, as determined by the membrane filter method at 400-450X magnification [4-mm objective], using phase-contrast illumination, listed under Synthetic vitreous fibers); 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (inhalable fraction, listed under Synthetic vitreous fibers)	Ceiling: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWAEV (total dust, respirable, containing no asbestos and less than 1% crystalline silica, listed under Fibres - Artificial vitreous mineral fibres)	TWA: 1 fibre/cm <sup>3</sup> TWA (length>5 microns, aspect ratio>= 3.1, respirable); 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (inhalable)	TWA: 0.15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.002 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>
ALUMINUM OXIDES	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA (total dust); 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (respirable fraction) : 15 mg/m <sup>3</sup> TWA (total dust); 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (respirable fraction)	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWAEV (total dust, containing no asbestos and less than 1% crystalline silica, as Al)	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA
PHENOL (SKIN)	: 5 ppm TWA Skin	: 5 ppm TWA; 19 mg/m <sup>3</sup> TWA Skin	TWA: 5 ppm TWAEV; 19 mg/m <sup>3</sup> TWAEV Skin	TWA: 5 ppm TWA Skin	: 5 ppm TWA; 19 mg/m <sup>3</sup> TWA : 10 ppm STEL; 38 mg/m <sup>3</sup> STEL
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	: 0.025 mg/m <sup>3</sup> TWA (respirable fraction)	: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA (respirable dust)	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWAEV (respirable dust)	TWA: 0.10 mg/m <sup>3</sup> TWA (designated substance regulation, respirable)	: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA (respirable fraction)

**Mesures d'ordre technique** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

**Protection individuelle**

**Protection de la peau** Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables  
**Protection du visage/des yeux** Lunettes de protection chimique S'il y a un risque d'éclaboussures, porter Écran facial.  
**Protection respiratoire** **Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.** Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

**Considérations d'hygiène générale** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Eviter de respirer la poussière produite par le decoupage, le sablage, ou le meulage.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Point d'éclair</b>	°C / 170.0°F
<b>Intervalle d'ébullition</b>	Pas d'information disponible
<b>Limite supérieure d'explosion</b>	Pas d'information disponible
<b>Limite inférieure d'explosion</b>	Pas d'information disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible
<b>Densité gazeuse</b>	Pas d'information disponible
<b>Densité</b>	1.46958 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité</b>	12.22911 livres/gallon
<b>Teneur en COV (Composés organiques Volatils)</b>	2.100 livres/gallon
<b>de matières volatiles en poids</b>	17.1730 %
<b>volatil en volume</b>	22.5535 %

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité chimique</b>	Stable	<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Composants époxy.
<b>Produits incompatibles</b>	Oxydants forts. Bases. Acides. Agents réducteurs.	<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Néant dans des conditions normales de traitement

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

## Information sur les composants

Composant	LD50 Orale	LD50 Cutané	LC50 Inhalation
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	10000 mg/kg ( Rat )		
FURFURYL ALCOHOL	177 mg/kg ( Rat )	3825 mg/kg ( Rat ) 400 mg/kg ( Rabbit )	233 ppm ( Rat ) 4 h
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	500 mg/kg ( Rat )		
BENZYL ALCOHOL	1230 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	8.8 mg/L ( Rat ) 4 h
M-XYLENEDIAMINE	930 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	700 ppm ( Rat ) 1 h
AMORPHOUS SILICA	5000 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	2.2 mg/L ( Rat ) 1 h
AMORPHOUS SILICA	5000 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	2.2 mg/L ( Rat ) 1 h
ALUMINUM OXIDES	5000 mg/kg ( Rat )		
PHENOL (SKIN)	317 mg/kg ( Rat )	525 mg/kg ( Rat ) 630 mg/kg ( Rabbit )	316 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	500 mg/kg ( Rat )		

<b>Irritation</b>	Pas d'information disponible
<b>Corrosivité</b>	Pas d'information disponible
<b>Sensibilisation</b>	Pas d'information disponible

Toxicité chronique

## Cancérogénicité

Le tableau ci dessous indique le classement en tant que substance cancérigène ou non du produit par chaque agence

Composant	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA	Mexique
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)		Group 2B		X	
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	A2	Group 1	Known	X	
FIBROUS GLASS		Group 1 Group 2A			
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	A2	Group 1	Known	X	

<b>effets mutagènes</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur la reproduction</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur le développement</b>	Pas d'information disponible
<b>Tératogénicité</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur l'organe-cible</b>	Sang, Système nerveux central, Système vasculaire central (SVC), Yeux, Reins, Foie, Poumons, Cavités nasales, Prostate, Appareil respiratoire, Peau.

## Renseignements sur le perturbateur endocrinien

Composant	UE - liste de candidats des perturbateurs endocriniens	UE - perturbateurs endocriniens - substances évaluées	Japon - Renseignements sur le perturbateur endocrinien
FURFURYL ALCOHOL	Group III Chemical		
EPOXY RESIN (LER)	Group III Chemical		

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## Écotoxicité

Composant	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité de la daphnie
FURFURYL ALCOHOL		LC50= 32 mg/L Pimephales promelas 96 h		EC50 = 328 mg/L 24 h
BENZYL ALCOHOL	EC50 = 35 mg/L 3 h	LC50= 10 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50= 460 mg/L Pimephales promelas 96 h	EC50 = 63.7 mg/L 5 min EC50 = 63.7 mg/L 15 min EC50 = 71.4 mg/L 30 min EC50 = 50 mg/L 5 min	EC50 = 23 mg/L 48 h
FIBROUS GLASS		LC50 5.6 - 7.4 µg/L Pimephales promelas 96 h LC50 9.4 - 9.7 µg/L Pimephales promelas 96 h LC50 24.2 - 48.4 µg/L Lepomis macrochirus 96 h		EC50 = 0.9 µg/L 48 h LC50 = 5 µg/L 96 h LC50 1.4 - 2.3 µg/L 96 h
AMORPHOUS SILICA	EC50 = 440 mg/L 72 h	LC50= 5000 mg/L Brachydanio rerio 96 h		EC50 = 7600 mg/L 48 h
AMORPHOUS SILICA	EC50 = 440 mg/L 72 h	LC50= 5000 mg/L Brachydanio rerio 96 h		EC50 = 7600 mg/L 48 h
PHENOL (SKIN)	EC50 = 46.42 mg/L 96 h EC50 0.0188 - 0.1044 mg/L 96 h EC50 187 - 279 mg/L 72 h	LC50 11.9-25.3 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50 11.9-50.5 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50 20.5-25.6 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50 23.4-36.6 mg/L Oryzias latipes 96 h LC50 33.9-43.3 mg/L Oryzias latipes 96 h LC50 34.09-47.64 mg/L Poecilia reticulata 96 h LC50 4.23-7.49 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50 5.0-12.0 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50 5.449-6.789 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50 7.5-14 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50= 0.00175 mg/L Cyprinus carpio 96 h LC50= 11.5 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50= 13.5 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50= 27.8 mg/L Brachydanio rerio 96 h LC50= 31 mg/L Poecilia reticulata 96 h LC50= 32 mg/L Pimephales promelas 96 h	EC50 = 28.8 mg/L 5 min EC50 = 31.6 mg/L 15 min EC50 = 23.28 mg/L 5 min EC50 = 25.61 mg/L 15 min EC50 21 - 36 mg/L 30 min	EC50 10.2 - 15.5 mg/L 48 h EC50 4.24 - 10.7 mg/L 48 h

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## Méthodes d'élimination

Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales

## Emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Transport terrestre seulement. Appeler le service de mouvement des marchandises de TNE MEC au 816 474-3400 pour d'autres modes de transport.

**Nom d'expédition** UN3066,PAINT,8,PGIII,ERG 153

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

**TSCA** Est conforme à (aux)  
**LIS/LES** Est conforme à (aux)  
**EINECS/ELINCS** N'est pas conforme à (aux)  
**Chine** Est conforme à (aux)  
**ENCS** N'est pas conforme à (aux)  
**KECL** N'est pas conforme à (aux)  
**PICCS** N'est pas conforme à (aux)  
**AICS** Est conforme à (aux)

**Le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) est/sont répertorié(s) comme polluant(s) atmosphérique(s) dangereux à la Section 12 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis**

**Composant**  
 PHENOL (SKIN)

Les Etats-Unis Réglementations fédérales des Etats-UnisSARA 313

Composant	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil
SILICON DIOXIDE/ALUMINUM OXIDE	66402-68-4	1 - 5	1.0 % de minimis concentration (does not include Barium sulfate CAS 7727-43-7, Chemical Category N040)
ALUMINUM OXIDES	1344-28-1	1 - 5	1.0 % de minimis concentration (Chemical Category N982)
PHENOL (SKIN)	108-95-2	1 - 5	1.0 % de minimis concentration (fibrous forms)
			1.0 % de minimis concentration

Classification de danger SARA 311/312

**Risque chronique pour la santé** oui  
**Risque aigu pour la santé** oui  
**Risque d'incendie** oui  
**Risque d'échappement soudain de la pression** non  
**Danger de réaction** non

Composant	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
SILICON DIOXIDE/ALUMINUM OXIDE		X		
FIBROUS GLASS		X		
PHENOL (SKIN)	1000 lb RQ	X	X	X

CERCLA

Composant	QD de substances dangereuses	Quantité à déclarer CERCLA EHS
PHENOL (SKIN)		1000 lb EPCRA RQ

### Les Etats-Unis Réglementations des Etats

#### Prop. 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

Composant	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	14808-60-7	Carcinogen
FIBROUS GLASS	65997-17-3	Carcinogen
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	14808-60-7	Carcinogen

### État du droit à l'information

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	X	X	X		X
FURFURYL ALCOHOL	X	X	X		X
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	X	X	X		X
BENZYL ALCOHOL	X		X		
M-XYLENEDIAMINE	X	X	X		X
SILICON		X	X		X
DIOXIDE/ALUMINUM OXIDE					
FIBROUS GLASS	X	X	X	X	X
AMORPHOUS SILICA	X		X		
AMORPHOUS SILICA	X		X		
ALUMINUM OXIDES	X	X	X		X
PHENOL (SKIN)	X	X	X	X	X
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	X	X	X		X

### Autres réglementations internationales

#### Canada

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC

#### Classification selon le SIDMUT

B3 Liquide combustible

D2B Matières toxiques

E Matière corrosive



Composant	INRP
FURFURYL ALCOHOL	Part 5 Substance
ALUMINUM OXIDES	Part 1, Group 1 Substance (fibrous form)
PHENOL (SKIN)	Part 1, Group 1 Substance

#### Légende

NPRI - National Pollutant Release Inventory

## 16. AUTRES INFORMATIONS

---

**16. AUTRES INFORMATIONS****Date de révision** 01-juin-2011**Note sur la révision** Pas d'information disponible**HMIS (Système d'information sur les produits dangereux)** Santé 2

Inflammabilité 2

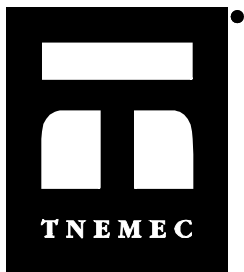
Réactivité 1

**Clause de non-responsabilité**

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

**Risques secondaires**



Date d'impression  
15-avr.-2011

Date de révision 15-avr.-2011

Numéro de révision 1

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom commun	SERIES 436 PART B
Code du produit	F436-0436B
Nom commercial	PERMA-SHIELD FR EPOXY
Classe de produit	PEINTURE ÉPOXY
Fabricant	Tnemec Company, Inc. 6800 Trajet D'entreprise, Kansas-City, MO 64120-1372
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	800 535-5053 (INFOTRAC) - SERVICE DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES DE TNE MEC : 816 474-3400

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Aperçu des urgences

#### ATTENTION

LIQUIDE ET VAPEUR COMBUSTIBLES.  
NOCIF EN CAS D'INHALATION.  
NOCIF OU FATAL EN CAS D'INGESTION.  
PEUVENT AFFECTER LE CERVEAU OU LE SYSTEME NERVEUX ET PROVOQUER DES ETOURDISSEMENTS, UNE MIGRAINE OU DES NAUSEES.  
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES RESPIRATOIRES.  
PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE; LES EFFETS PEUVENT ÊTRE PERMANENTS.

#### Effets potentiels sur la santé

**Voies majeures d'exposition** Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau.

#### Effets aigus

<b>Yeux</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Peau</b>	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Inhalation</b>	Irritant pour les voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif par ingestion.

#### Effets chroniques

AVIS: Les études ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. L'emploi abusif intentionnel consistant à concentrer et à inhaler le contenu peut être nocif ou fatal.

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

**Conditions médicales aggravées** Système nerveux central. Troubles rénaux. Troubles hépatiques. Troubles cutanés. Troubles respiratoires.

**Effets interactifs** La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

**Effets potentiels sur l'environnement** Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

**Effets sur l'organe-cible**

Sang, Système nerveux central, Système vasculaire central (SVC), Yeux, Reins, Foie, Poumons, Cavités nasales, Prostate, Appareil respiratoire, Peau

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Composants dangereux**

Composant	No. CAS	% en poids
EPOXY RESIN (LER)	25085-99-8	60 - 100
FURFURYL ALCOHOL	98-00-0	5 - 10
AMORPHOUS SILICA	7631-86-9	1 - 5
MINERAL FIBER	65997-17-3	1 - 5

### 4. PREMIERS SOINS

**Contact avec les yeux:**

Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes.

**Contact avec la peau:**

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

**Ingestion:**

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement.

**Inhalation:**

Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Indice d'inflammabilité**

Des matières combustibles.

**Moyen d'extinction approprié**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Un contact avec l'eau peut provoquer une déflagration. Utilisation: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) - Mousse - Poudre chimique d'extinction

**Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone, hydrocarbures. Aldéhydes.

**Dangers spécifiques provenant de la substance chimique**

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Peut engendrer une augmentation de la chaleur et de la pression dans des récipients fermés. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol. La distance de retour de flamme peut être considérable.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnelle. Enlever toute source d'inflammation.

**Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**Méthodes de nettoyage**

En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales.

## Autres informations

Sans objet

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation**

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique. Porter des gants/des vêtements de protection. Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

**Entreposage**

Empêcher l'accumulation de vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes pour produire des courants d'air.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives au sujet de l'exposition**

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	TLV-TWA pour le Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	OEL au Mexique (TWA)
FURFURYL ALCOHOL	: 10 ppm TWA Skin : 15 ppm STEL	: 10 ppm TWA; 40 mg/m <sup>3</sup> TWA : 15 ppm STEL; 60 mg/m <sup>3</sup> STEL Skin : 50 ppm TWA; 200 mg/m <sup>3</sup> TWA	TWA: 10 ppm TWAEV; 40 mg/m <sup>3</sup> TWAEV STEL: 15 ppm STEV; 60 mg/m <sup>3</sup> STEV Skin	TWA: 10 ppm TWA STEL: 15 ppm STEL Skin	: 10 ppm TWA; 40 mg/m <sup>3</sup> TWA : 15 ppm STEL; 60 mg/m <sup>3</sup> STEL
MINERAL FIBER	: 1 fiber/cm <sup>3</sup> TWA (respirable fibers: length >5 µm, aspect ratio >=3:1, as determined by the membrane filter method at 400-450X magnification [4-mm objective], using phase-contrast illumination, listed under Synthetic vitreous fibers); 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (inhalable fraction, listed under Synthetic vitreous fibers)	Ceiling: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWAEV (total dust, respirable, containing no asbestos and less than 1% crystalline silica, listed under Fibres - Artificial vitreous mineral fibres)	TWA: 1 fibre/cm <sup>3</sup> TWA (length>5 microns, aspect ratio>= 3.1, respirable); 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (inhalable)	TWA: 0.15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.002 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>

**Mesures d'ordre technique**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

**Protection individuelle****Protection de la peau**

Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables

**Protection du visage/des yeux**

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter Lunettes de protection chimique

**Protection respiratoire**

**Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.** Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

**Considérations d'hygiène générale**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Eviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, ou le meulage.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Point d'éclair**

77°C / 170.0°F

**Méthode**

Pensky Martens - vase clos

**Intervalle d'ébullition**

Pas d'information disponible

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Limite supérieure d'explosion	Pas d'information disponible
Limite inférieure d'explosion	Pas d'information disponible
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité gazeuse	Pas d'information disponible
Densité	1.18513 g/cm <sup>3</sup>
Densité	9.86206 livres/gallon
Teneur en COV (Composés organiques Volatils)	.581 livres/gallon
de matières volatiles en poids	5.8910 %
volatil en volume	6.1735 %

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité chimique</b>	Stable	<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Amines.
<b>Produits incompatibles</b>	Oxydants forts. Bases. Acides. Amines. Agents réducteurs.	<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Néant dans des conditions normales de traitement

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### Information sur les composants

Composant	LD50 Orale	LD50 Cutané	LC50 Inhalation
FURFURYL ALCOHOL	177 mg/kg ( Rat )	3825 mg/kg ( Rat ) 400 mg/kg ( Rabbit )	233 ppm ( Rat ) 4 h
AMORPHOUS SILICA	5000 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	2.2 mg/L ( Rat ) 1 h

<b>Irritation</b>	Pas d'information disponible
<b>Corrosivité</b>	Pas d'information disponible
<b>Sensibilisation</b>	Pas d'information disponible

### Toxicité chronique

**Cancérogénicité** Le tableau ci dessous indique le classement en tant que substance cancérogène ou non du produit par chaque agence

Composant	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA	Mexique
MINERAL FIBER		Group 1 Group 2A			

<b>effets mutagènes</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur la reproduction</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur le développement</b>	Pas d'information disponible
<b>Tératogénicité</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur l'organe-cible</b>	Sang, Système nerveux central, Système vasculaire central (SVC), Yeux, Reins, Foie, Poumons, Cavités nasales, Prostate, Appareil respiratoire, Peau.
<b>Renseignements sur le perturbateur endocrinien</b>	Pas d'information disponible

Composant	UE - liste de candidats des perturbateurs endocriniens	UE - perturbateurs endocriniens - substances évaluées	Japon - Renseignements sur le perturbateur endocrinien
EPOXY RESIN (LER)	Group III Chemical		
FURFURYL ALCOHOL	Group III Chemical		

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Composant	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité de la daphnie
FURFURYL ALCOHOL		LC50= 32 mg/L Pimephales promelas 96 h		EC50 = 328 mg/L 24 h
AMORPHOUS SILICA	EC50 = 440 mg/L 72 h	LC50= 5000 mg/L Brachydanio rerio 96 h		EC50 = 7600 mg/L 48 h
MINERAL FIBER		LC50 5.6 - 7.4 µg/L Pimephales promelas 96 h LC50 9.4 - 9.7 µg/L Pimephales promelas 96 h LC50 24.2 - 48.4 µg/L Lepomis macrochirus 96 h		EC50 = 0.9 µg/L 48 h LC50 = 5 µg/L 96 h LC50 1.4 - 2.3 µg/L 96 h

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales

### Emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### DOT

Transport terrestre seulement. Appeler le service de mouvement des marchandises de TNE MEC au 816 474-3400 pour d'autres modes de transport.

### Nom d'expédition

PAINT IN OIL

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	N'est pas conforme à (aux)
Chine	Est conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

**Le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) est/sont répertorié(s) comme polluant(s) atmosphérique(s) dangereux à la Section 12 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis**  
**Les États-Unis Réglementations fédérales des États-Unis**

### SARA 313

### Classification de danger SARA 311/312

Risque chronique pour la santé	oui
Risque aigu pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque d'échappement soudain de la pression	non
Danger de réaction	non

Composant	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
MINERAL FIBER		X		

**CERCLA****Les Etats-Unis Réglementations des Etats****Prop. 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

Composant	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
MINERAL FIBER	65997-17-3	Carcinogen

**État du droit à l'information**

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
FURFURYL ALCOHOL	X	X	X		X
AMORPHOUS SILICA	X		X		
MINERAL FIBER	X	X	X	X	X

**Autres réglementations internationales****Canada**

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC

**Classification selon le SIDMUT**

B3 Liquide combustible

D2B Matières toxiques



Composant	INRP
FURFURYL ALCOHOL	Part 5 Substance

**Légende**

NPRI - National Pollutant Release Inventory

<b>16. AUTRES INFORMATIONS</b>
--------------------------------

Date de révision 15-avr.-2011

Note sur la révision Pas d'information disponible

---

HMIS (Système d'information Santé 2  
sur les produits dangereux)

Inflammabilité 2

Réactivité 1

**Clause de non-responsabilité**

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

**Risques secondaires**